

SÉNAT ■ Jean-Pierre Sueur interpelle sur le sort des dépouilles mortelles en avion

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, a interpellé le ministre chargé des Transports sur le statut des dépouilles mortelles transportées par voie aérienne. Lorsqu'elles sont transportées par avion, elles font actuellement l'objet d'une pesée avant leur embarquement. Il considère que cette assimilation du transport des défunts au transport de marchandises est « choquante ». En conséquence, il demande que soit mis fin à cette pratique. ■